

# ARCHOS

## Rapport financier semestriel

# 2016

---

Société Anonyme au capital de 17.818.287 Euros  
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY  
343 902 821 RCS EVRY

## SOMMAIRE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE DU CONSEIL D'AMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2016	3
COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2016	12
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	27
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE	28

# RAPPORT SEMESTRIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2016

## Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne. ARCHOS SA assure la conception et le développement des produits, le marketing central, les achats et la sous-traitance de la production, la finance, ainsi que la distribution et le marketing local pour la France et l'Europe.

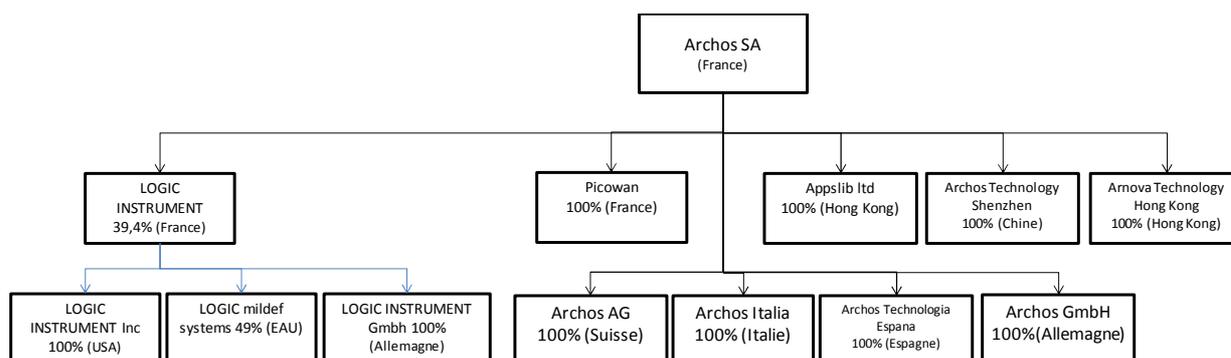
ARCHOS SA détient douze filiales localisées en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Suisse, en Italie, en Espagne, aux Etats Unis et aux Emirats Arabes Unis. La filiale du Royaume-Uni et ARCHOS Inc. située aux Etats Unis, ont été dissoutes au cours du second semestre de l'année 2015 pour mémoire.

Au cours du premier semestre 2016, la société a créé une nouvelle filiale, PICOWAN, qu'elle détient à 100% (cf. Autres faits marquants du semestre ci-après).

Pour rappel, le 23 janvier 2014, ARCHOS a souscrit à l'augmentation de capital de la société LOGIC INSTRUMENT, société spécialisée dans la commercialisation de tablettes durcies pour les professionnels. Cette participation lui confère un contrôle exclusif, lui permettant d'intégrer globalement le Groupe LOGIC INSTRUMENT dans ses comptes consolidés.

Le 16 février 2015 ARCHOS a renforcé sa participation dans le capital de LOGIC INSTRUMENT, en rachetant 660.000 actions et Bons de Souscription d'Action (BSA) de LOGIC INSTRUMENT pour un montant de 990 milliers d'euros. A cette date, ARCHOS détenait ainsi 48,7% du capital de la société.

La société LOGIC INSTRUMENT a procédé à des augmentations de capital afin de rembourser un emprunt obligataire (OCABSA) émis au cours de l'année 2015 et 2016. La participation d'ARCHOS a donc été diluée pour s'établir à 39,4% au 30 juin 2016.



## Le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)	1er semestre 2016	1er semestre 2015	Var° M€	Var° %
ARCHOS	68,6	64,8	3,8	5,9%
LOGIC INSTRUMENT	4,7	4,3	0,4	9,3%
<b>Total</b>	<b>73,3</b>	<b>69,1</b>	<b>4,2</b>	<b>6,1%</b>

Le Groupe ARCHOS enregistre un chiffre d'affaires de 73,3 M€ au 1er semestre 2016, en hausse de 6,1% par rapport au 1er semestre 2015.

A noter les principaux éléments marquants :

- Les livraisons de l'ARCHOS Diamond 2 Plus, attendu comme la nouvelle référence des smartphones à moins de 250 €, ont dû être décalées à juillet 2016, pour garantir la meilleure intégration des nouveaux usages proposés avec Google Android 6.0 (Marshmallow).
- ARCHOS a rejoint l'Alliance LoRa™, consortium qui œuvre à la normalisation des réseaux bas débit longue portée (LPWAN) afin de développer l'Internet des Objets (IoT).
- Enfin, le développement dans les pays émergents, est opéré avec prudence en raison des instabilités économiques et géopolitiques constatées récemment.

## Résultats

Compte de Résultat Synthétique (en M€)	Du 1er janvier au 30 juin 2016	Du 1er janvier au 30 juin 2015	Var° M€	Var %
Chiffre d'affaires	73,3	69,1	4,2	6,1%
Marge Brute	15,7	9,1	6,6	72%
Marge brute en % du CA	21,4%	13,2%		
Charges d'exploitation	15,2	12,8	2,4	19%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>0,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>4,2</b>	<b>N/A</b>
Charges nettes non récurrentes	-0,3	0,1	-0,4	N/A
Résultat financier	0,5	0,2	0,3	N/A
Impôt sur les résultats	-0,2	-0,1	-0,1	N/A
<b>Résultat net</b>	<b>0,5</b>	<b>-3,5</b>	<b>4,0</b>	<b>N/A</b>

**Marge brute :**

Le Groupe ARCHOS enregistre une marge brute de 15,7 M€ au 1er semestre 2016 contre 9,1 M€ pour le 1er semestre 2015, soit une amélioration de 73%. En pourcentage, la marge atteint 21,4% du chiffre d'affaires au S1 2016 contre 13,2% pour le S1 2015, soit une amélioration de 8,2% en points de marge. Cette nette progression s'explique par :

- une meilleure gestion des devises (Euro/USD),
- une optimisation du mix produit et un début de montée en gamme,
- une prudence dans la gestion des prix de ventes.

**Charges d'exploitation :**

Les charges d'exploitation sont en hausse de 2,4 M€ au 1er semestre 2016. Cette variation s'explique notamment par :

- des dépenses commerciales et marketing en hausse pour environ 1,4 M€ en lien avec le recrutement de forces de ventes à l'international et au développement de l'activité et,
- des dépenses juridiques en hausse de 0,9 M€.

**Résultat net :**

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à +0,5 M€ au 1er semestre 2016 contre une perte de -3,7 M€ au 1er semestre 2015.

Les **charges nettes non récurrentes** enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre 2016 concernent principalement :

- des coûts de restructuration de la société LOGIC INSTRUMENT dont les équipes vont être relocalisées au siège d'ARCHOS, à Igny et,
- des provisions sur des retours de produits courant S1 2016 qui avaient été précédemment dépréciés en autres charges opérationnelles.

Le **résultat net consolidé** après prise en compte d'un résultat financier de +0,5 M€ et de l'impôt sur les résultats pour -0,2 M€, s'établit à +0,5 M€ contre une perte de -3,5 M€ au premier semestre 2015.

## Principaux éléments bilanciels consolidés

Les principaux éléments de soldes bilanciels consolidés sont les suivants:

En k€

ACTIF en millions d'euros	30 juin 2016	31 décembre 2015	Var en M€	Var en %
Actifs non courants	4,6	6,5	-1,9	-29%
Stocks	32,8	33,6	-0,8	-2%
Clients	37,3	36,5	0,8	2%
Autres actifs courants	12,0	12,9	-0,9	-7%
Disponibilités	14,5	12,4	2,1	17%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>101,2</b>	<b>101,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1%</b>

PASSIF en millions d'euros	30 juin 2016	31 décembre 2015	Var en M€	Var en %
Capitaux propres	40,3	35,5	4,8	14%
<b>Intérêts ne conférant pas le contrôle</b>	<b>3,9</b>	<b>2,6</b>	<b>1,3</b>	<b>49%</b>
Dettes financières non courantes	10,7	6,6	4,1	61%
Dettes financières courantes - factor	15,8	19,4	-3,6	-18%
Dettes financières courantes	3,9	9,8	-5,9	-61%
Fournisseurs	14,0	13,5	0,5	4%
Autres dettes et autres provisions	12,7	14,5	-1,8	-12%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>101,2</b>	<b>101,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1%</b>

Les **actifs non courants** diminuent de 1,9 M€. La variation des actifs non courants provient essentiellement de la classification des crédits d'impôt recherche (« CIR ») en actifs courants ou non courants en fonction de leur échéance de remboursement à plus ou moins d'un an. Ainsi cette année, le CIR 2013 de 1,4 M€ a été comptabilisé en autres actifs courants et le CIR 2011 a été remboursé par l'Etat en janvier 2016.

Les **stocks, créances clients et autres actifs clients** restent relativement stables par rapport à la clôture des comptes du 31 décembre 2015.

L'évolution des **disponibilités** et de l'état de la trésorerie nette sont détaillées dans la partie Endettement financier de ce rapport.

Les **capitaux propres** de la société augmentent de 4,8 M€ par rapport au 31 décembre 2015, compte tenu principalement :

- de la conversion en actions d'OCA au cours du premier semestre ayant généré une augmentation du capital social d'ARCHOS SA pour un montant total de 2,5 M€,
- du traitement comptable de l'utilisation de l'option de conversion en actions ayant impacté la prime d'émission et les réserves consolidées pour un montant total de 1,5 M€,
- du résultat net consolidé du groupe pour 0,5 M€.

Les **intérêts ne conférant pas le contrôle** sont en augmentation de 1,3 M€ en raison de la conversion en actions des OCA de la filiale LOGIC INSTRUMENT ayant créé des intérêts minoritaires complémentaires dans les comptes consolidés d'ARCHOS par rapport au 31 décembre 2015.

Les **dettes financières non courantes** sont en hausse de 4,1 M€ par rapport à fin 2015 en raison de l'obtention d'un prêt de la Banque Européenne d'investissement (« BEI ») de 6 M€ (cf. Autres faits marquants de la période). Ce prêt est compensé par un transfert d'une dette de 1,1 M€ envers la BPI relatif au financement du Crédit d'impôt recherche de l'exercice 2013 de dettes non courantes à dettes financières courantes compte tenu de son échéance de remboursement à moins d'un an.

Les **dettes financières envers les sociétés d'affacturage** sont en baisse de 3,6 M€ compte tenu d'un effet de saisonnalité entre les créances cédées à fin juin et celles cédées fin décembre.

Les **dettes financières courantes** sont en baisse de 5,9 M€ par rapport au 31 décembre 2015 :

- La société a arrêté le recours au financement auprès d'industriels chinois. Le montant total qui était ainsi financé en fin d'année dernière s'élevait à 6 M€, contre 0,5 M€ au 30 juin 2016.
- Au 31 décembre 2015, la société avait dans son bilan 1,4 M€ d'obligations convertibles en actions non encore converties. A fin juin 2016, toutes les OCA créées ont été intégralement converties.
- Enfin, ces deux baisses du poste Dettes financières courantes sont compensées par le transfert mentionné ci-avant de la dette envers la BPI concernant le financement du CIR 2013 pour 1,1 M€.

Les **dettes fournisseurs** sont en légère hausse tandis que les **Autres dettes et provisions** enregistrent une baisse de 1,8 M€ en raison d'éléments d'exploitation traditionnellement plus faibles en valeur en fin de semestre qu'à fin décembre compte tenu de la saisonnalité de l'activité (avoirs à émettre et dettes fiscales et sociales notamment).

## Endettement financier

En milliers d'euros

Encours	30-juin-16 IFRS	31-déc.-15 IFRS	30-juin-15 IFRS
<b>Dettes financières non courantes</b>			
Autres dettes financières non courantes (1)	9 102	4 692	4 694
Emprunt obligataire			
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>9 102</b>	<b>4 692</b>	<b>4 694</b>
<b>Dettes financières courantes</b>			
Autres dettes financières courantes (2)	3 833	9 849	5 494
Dettes financières courantes (Factor)	15 829	19 401	9 203
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	40	15	6
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>19 702</b>	<b>29 264</b>	<b>14 703</b>
<b>Total dettes financières brutes</b>	<b>28 804</b>	<b>33 956</b>	<b>19 397</b>
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	-14 471	-12 431	-8 564
<b>(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors</b>	<b>14 333</b>	<b>21 525</b>	<b>10 833</b>

(1) Dont financement du projet Picowan pour 6M€ par la BEI, crédits d'impôt recherche 2013 - 2014 refinancés par Oséo-BPI pour respectivement 1,2 M€ et 0,7 M€ et Prêt à l'Industrialisation-Commercialisation BPI à échéance > 1 an pour 0,9 M€.

(2) Dont 2,8 M€ de financement des CIR 2011 et 2012 par Oséo-BPI, 0,5M€ de financement d'Ademe dans le cadre du projet TBH et 0,5 M€ de financements obtenus d'industriels chinois.

**La trésorerie nette**<sup>1</sup> au 30 juin 2016 s'établit à 14,5 M€ en hausse de 2,1 M€ sur le semestre. La variation de la trésorerie sur cette période résulte principalement des flux suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- une capacité d'autofinancement dégagée de +1,4 M€,
- un besoin en fond de roulement d'exploitation de -1,4 M€ liée à la saisonnalité de l'activité,
- des capacités financières et d'investissements supplémentaires résultant du tirage d'OCABSA pour un total de +6 M€ et d'un prêt consenti par la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») de +6 M€ également,
- d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour -0,7 M€,
- de flux de financements en baisse, liés à l'abandon progressif du financement auprès d'industriels chinois, souhaitée par le Groupe ARCHOS, et à la baisse du recours aux sociétés d'affacturage, conjoncturelle, pour respectivement -5,5 M€ et -3,5 M€.

## **Autres faits marquants**

### **Tirage de la première tranche du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement et émission d'ORA et création de la filiale PicoWAN SAS**

ARCHOS a procédé le 28 juin 2016 au tirage de la première tranche du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») d'un montant total maximum de 12 millions d'euros et tirable par la Société en plusieurs tranches pendant un délai de 18 mois, dans le cadre d'un contrat de financement conclu avec la Société le 11 avril 2016.

Ce financement est dédié aux nouveaux développements de la Société dans le domaine de l'Internet des Objets et notamment au réseau longue portée PicoWAN.

La première tranche, d'un montant de 6 millions d'euros, a une maturité de 5 ans et sera remboursable à l'échéance, soit le 28 juin 2021, sauf cas d'exigibilité ou de remboursement anticipé. Il a été convenu que les différentes tranches du prêt porteraient intérêts selon les modalités suivantes :

- des intérêts courants calculés par application d'un taux variable égal au taux Euribor (maximum 6 mois) majoré d'une marge maximale de 5%, payables semestriellement ; et
- des intérêts différés au taux annuel non capitalisé de 5% payables à la date de maturité (ou de remboursement anticipé total) de chaque tranche mise à la disposition d'Archos, par compensation avec la libération par la BEI du montant nominal d'obligations remboursables en actions (ORA) émises au profit de la BEI à la date de tirage de chacune des tranches.

C'est dans ce cadre que la Société a également émis le 28 juin 2016, 1.500.000 obligations remboursables en actions (les « ORA Tranche 1 »), d'une valeur nominale de 1 euro chacune, représentant un emprunt obligataire de 1,5 million d'euros. Les ORA Tranche 1 ont été intégralement souscrites par la BEI dans le cadre d'une opération de placement privé.

---

<sup>1</sup> La trésorerie nette correspond aux disponibilités à l'actif minorées des découverts bancaires éventuellement inclus dans le poste « dettes financières courantes »

En parallèle à cette opération de financement, ARCHOS SA a également créé au cours du premier semestre, une nouvelle filiale, PicoWAN SAS, dont le but sera de loger les activités liées aux développements dans le domaine de l'Internet des Objets et au réseau longue portée PicoWAN. PicoWAN est une Société par actions simplifiée unipersonnelle (« SASU ») dont le Président et l'actionnaire unique est ARCHOS SA. Le capital versé est d'un million d'euros.

### **Emission d'obligations convertibles en actions assorties de Bons de souscription d'actions (« OCABSA »)**

ARCHOS a émis le 12 juin 2015, dans le cadre d'une opération de placement privé, 100 obligations convertibles en actions (« OCA ») représentant un emprunt obligataire d'un million d'euros (constituant la première tranche de l'emprunt obligataire global), assorties de bons de souscription d'actions (« BSA »), (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA »), ainsi que de 1.400 bons d'émission d'OCABSA (les « Bons d'Emission ») permettant d'émettre au cours des 36 prochains mois, en plusieurs tranches successives qui seront émises à la main d'ARCHOS (sous réserve de la satisfaction de certaines conditions), 1.400 OCABSA supplémentaires représentant un montant nominal total de 14 millions d'euros. Il est précisé que les OCABSA et les Bons d'Emission ont été intégralement souscrits par le fonds YA Global Master SPV Ltd dans le cadre du placement privé. La conversion en action se calcule sur une valeur moyenne des titres décotée de 10% (*cf communiqué de presse du 12 juin 2015 : Archos sécurise un financement obligataire flexible d'un montant maximum de 15 millions d'euros sur 3 ans*).

Le 12 juin 2015, ARCHOS a émis 100 obligations lui permettant d'obtenir un financement de 1 M€. A la clôture cet emprunt était intégralement converti en actions. Le 12 octobre 2015, ARCHOS a émis 236 obligations, intégralement converties en action au 30 juin 2015, lui permettant d'obtenir un financement de 2,4 M€.

Le 26 octobre 2015 LOGIC INSTRUMENT a émis, dans le cadre d'une émission réservée au fonds Bracknor Fund Ltd, 4 bons d'émission (les « Bons d'Emission ») permettant chacun d'émettre au cours des 36 prochains mois, en 4 tranches successives qui seront émises à la main de LOGIC INSTRUMENT (sous réserve de la satisfaction de certaines conditions), 50 obligations convertibles en actions (« OCA ») représentant un emprunt obligataire de 500.000 euros et assorties de bons de souscription d'actions (« BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA »), soit un maximum de 200 OCABSA représentant un montant nominal total de 2 millions d'euros.

Le 26 octobre 2015, LOGIC INSTRUMENT a émis une première tranche de 50 OCABSA lui permettant d'obtenir un financement de 0,5 M€. (*cf communiqué de presse du 26 octobre 2015 : « LOGIC INSTRUMENT annonce un financement obligataire flexible d'un montant de 2 millions d'euros sur 3 ans »*). La conversion en action se calcule sur le plus bas cours acheteur des 15 derniers jours décoté de 10%.

Le 22 janvier et le 7 mars 2016 ARCHOS a émis deux fois 250 obligations, soit un total de 500, lui permettant d'obtenir un financement 5 M€. A la clôture ces deux emprunts ont été intégralement convertis en actions.

Le 29 février et le 8 mars 2016 LOGIC INSTRUMENT a émis deux fois 50 obligations, soit un total de 100, lui permettant d'obtenir un financement de 1 M€. A la clôture ces deux emprunts ont été intégralement convertis en actions.

*BSA d'ARCHOS : Le prix d'exercice des BSA détachés des trois premières tranches d'OCA est égal à 115% du moins élevé entre (i) le cours de clôture de l'action Archos le 29 avril 2015 (tel que publié par Bloomberg), soit 2,22 euros, et (ii) le moins élevé des cinq (5) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action Archos précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA sont détachés (ou la date d'émission des OCA, s'agissant de la première tranche d'OCA). Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission et jusqu'au 12 juin 2019 inclus.*

*Le prix d'exercice des BSA détachés des tranches suivantes d'OCA sera égal à 115% du moins élevé des cinq (5) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action Archos précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA sont détachés.*

*BSA de LOGIC INSTRUMENT : Le prix d'exercice des BSA détachés sera égal à 110% du cours acheteur de clôture de l'action LOGIC INSTRUMENT (tel que publié par Bloomberg) précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA sont détachés. Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission pendant 36 mois.*

Conformément à la norme IAS 32 :

- L'option de conversion en action (OCA) a été traitée comme un passif financier composé d'une partie dette et d'une partie dérivée, sans conséquence sur le bilan au 30 juin 2016 suite à la conversion en action de l'intégralité des obligations émises.
- le BSA a été traité comme un instrument de capitaux propres et comptabilisé pour un montant de 1,4 M€ relatif aux émissions réalisées en 2016.

### **Augmentations de capital d'ARCHOS**

Consécutivement aux conversions en actions des OCA mentionnées ci-avant, la société ARCHOS SA a augmenté son capital social de 4.918.651 actions soit 2.459.325,50 euros à une valeur nominale de 0,50 €. Le capital social est donc constitué au 30 juin 2016 de 35.636.574 actions, soit en valeur, 17.818.287 euros.

### **Passifs éventuels**

La société KONINKLIJKE PHILIPS N.V a assigné en fin d'année 2015 ARCHOS SA en France et aux Pays-Bas et sa filiale ARCHOS GmbH en Allemagne pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. ARCHOS entend conclure, dans l'ensemble de ces procédures, au rejet de l'intégralité des demandes formulées par la société KONINKLIJKE PHILIPS N.V. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance et n'a pas constitué de provisions pour risques à ce titre dans ses comptes au 30 juin 2016.

### **Copie privée allemande**

En Allemagne, une association a été créée, la ZPÜ, afin de définir les tarifs des redevances au titre de la copie privée en concertation avec les parties concernées et de collecter les redevances. En janvier 2016, un accord tarifaire a été conclu entre la ZPU et Bitkom (association représentant une partie des industriels de l'électronique grand public). Les acteurs du secteur sont invités par BITKOM et ZPU à y adhérer. Sur la base des éléments connus, ARCHOS considère que les termes de cet accord ne permettent pas de considérer que les modalités de mise en œuvre satisfont valablement à la législation allemande et européenne sur la copie privée. A défaut d'adhésion volontaire à l'accord, la ZPÜ pourra demander son application par voie judiciaire et ARCHOS entend défendre sa position auprès des juridictions concernées. Le Groupe considère cette issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

### **Copie privée française**

En France, une redevance pour droit à copie privée est prélevée sur la vente de produits intégrant des fonctionnalités de copie et des capacités de stockage d'œuvres numériques pour un usage privé. Après investigation en 2014, le Groupe considère que, sur la base des éléments connus et suite à des évolutions technologiques depuis juillet 2012, les produits qu'ARCHOS a commercialisés depuis cette date ne répondent plus à la définition des produits éligibles à cette redevance.

La société a procédé en 2014 à la réintégration de sommes provisionnées d'un montant de 0,8 M€ impactant directement le chiffre d'affaires et n'a pas constaté de dette à ce titre en 2014 ni en 2015.

Le 31 août 2015, ARCHOS a assigné la société Copie France devant le Tribunal de Grande Instance de Paris afin de solliciter l'annulation de « notes de débit » indument émises par Copie France, le remboursement de montants trop payés par ARCHOS et le paiement de dommages et intérêts. La procédure suit actuellement son cours.

Au 30 juin 2016, aucun élément nouveau n'est intervenu remettant en cause la position de la société.

## **Perspectives**

Les axes stratégiques sont clairement définis pour le second semestre 2016 :

- Renforcer le positionnement d'ARCHOS comme acteur incontournable de la mobilité sur le marché des smartphones, tablettes, ordinateurs et objets connectés avec des produits innovants et abordables.
- Améliorer la marge brute en pourcentage des ventes grâce à une montée en gamme progressive et une offre professionnelle enrichie.
- Déployer courant 2016 PicoWan, réseau longue portée et basse consommation pour les objets connectés.

La société compte accélérer sa croissance sur le second semestre 2016 et recouvrer ainsi une rentabilité saine de ses opérations sur l'exercice.

De prochaines annonces de lancement de produits seront faites à l'IFA à Berlin, début septembre.

## **Distributions antérieures**

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Fait à Igny, le 10 août 2016

Le Conseil d'administration.

## COMPTES CONSOLIDES RESUMES

### Compte de résultat consolidé

En k€

	Notes	Du 1er janvier au 30 juin 2016	Du 1er janvier au 30 juin 2015	Du 1er janvier au 31 décembre 2015
		IFRS	IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	(8)	73 327	69 103	158 660
Coût de revient des ventes		57 599	59 983	132 588
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>15 728</b>	<b>9 120</b>	<b>26 072</b>
Frais de recherche et développement		1 128	704	1 708
Frais commerciaux		6 872	5 436	12 533
Frais administratifs et généraux		7 201	6 639	13 153
<b>Dépenses d'exploitation</b>		<b>15 201</b>	<b>12 779</b>	<b>27 394</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>527</b>	<b>-3 659</b>	<b>-1 322</b>
Autres produits et charges opérationnels		-316	85	-504
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>211</b>	<b>-3 574</b>	<b>-1 826</b>
Résultat financier	(10)	490	199	14
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>701</b>	<b>-3 375</b>	<b>-1 812</b>
Impôts sur les bénéfices		-186	-101	-201
<b>RESULTAT NET</b>		<b>515</b>	<b>-3 477</b>	<b>-2 013</b>
Part du groupe		651	-3 091	-1 574
Part des intérêts ne conférant pas de contrôle*		-136	-386	-439
<b>Résultat Net par action en euros</b>	(11)	<b>0,02</b>	<b>-0,12</b>	<b>-0,07</b>
<b>Nombre d'actions retenu</b>		<b>33 493 080</b>	<b>29 358 382</b>	<b>29 663 764</b>
<b>Résultat Net dilué par action en euros</b>	(11)	<b>0,01</b>	<b>-0,12</b>	<b>-0,07</b>
<b>Nombre d'actions retenu</b>		<b>34 822 580</b>	<b>29 358 382</b>	<b>29 663 764</b>

\* Intérêts minoritaires dans LOGIC INSTRUMENT pour 60,6% des actions détenues au 30 juin 2016 contre 51% au 30 juin 2015

**COMPTES CONSOLIDES RESUMES**  
**Bilan consolidé**

En k€

ACTIF	Notes	30-Jun-16 IFRS	31 dec 2015 IFRS	30-Jun-15 IFRS
Frais de Développement	(3)	1 795	2 138	2 305
Autres immobilisations incorporelles		112	146	191
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>1 907</b>	<b>2 284</b>	<b>2 496</b>
Immobilisations corporelles	(6)	307	311	333
Autres actifs financiers non courants		380	387	383
Autres actifs non courants		1 165	2 637	2 770
Ecart d'acquisition		525	525	525
Actifs d'impôts différés		308	308	284
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>4 592</b>	<b>6 452</b>	<b>6 790</b>
Stocks	(4)	32 807	33 672	28 299
Clients et comptes rattachés	(5)	37 328	36 507	27 047
Autres créances courantes		12 009	12 904	13 700
Actifs financiers courants		1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6)	14 471	12 431	8 564
Ecart de conversion				
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>96 617</b>	<b>95 514</b>	<b>77 610</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>101 208</b>	<b>101 966</b>	<b>84 400</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30-Jun-16 IFRS</b>	<b>31 dec 2015 IFRS</b>	<b>30-Jun-15 IFRS</b>
Capital apporté		17 818	15 359	14 752
Réserves consolidées		21 954	22 225	19 912
Résultat de l'exercice		515	-2 013	-3 477
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>40 287</b>	<b>35 571</b>	<b>31 187</b>
<b>Intérêts ne conférant pas le contrôle</b>		<b>3 873</b>	<b>2 562</b>	<b>2 466</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>44 159</b>	<b>38 133</b>	<b>33 653</b>
Dettes financières non courantes	(7)	9 102	4 692	4 694
Provisions pour avantages au personnel		604	509	658
Provisions pour autres passifs et dettes non courantes		939	1 355	858
Passifs d'impôts différés		4	3	3
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>10 650</b>	<b>6 559</b>	<b>6 214</b>
Dettes financières courantes	(7)	19 702	29 264	14 703
Fournisseurs et comptes rattachés		13 983	13 502	14 750
Autres provisions et dettes courantes		12 715	14 508	15 080
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>46 399</b>	<b>57 274</b>	<b>44 533</b>
<b>TOTAL PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>101 208</b>	<b>101 966</b>	<b>84 400</b>

## COMPTES CONSOLIDES RESUMES

### Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Du 1er janvier au 30 juin 2016	Du 1er janvier au 31 décembre 2015
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>515</b>	<b>(2 013)</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 015	(13)
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	(922)
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	297	594
+/- Autres produits et charges calculés	(439)	(407)
+/- Plus et moins-values de cession	0	0
+/- Profits et pertes de dilution	0	0
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
- Dividendes	0	0
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	<i>1 388</i>	<i>(2 761)</i>
+ Coût de l'endettement financier net	(482)	908
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	185	465
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 091</b>	<b>(1 388)</b>
<b>- Impôt versé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>+/- Variation du BFR liée à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (2)</b>	<b>(1 371)</b>	<b>(6 533)</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(280)</b>	<b>(7 921)</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(724)	(1 119)
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	0
+/- Incidence des variations de périmètre	0	0
+ Dividendes reçus	0	0
+/- Variations des prêts et avances consentis	295	(85)
+ Subventions d'investissement reçues	56	702
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	443	(990)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>69</b>	<b>(1 492)</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0	1 815
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	0	0
+ Emission d'action en remboursement de l'emprunt obligataire	0	(2 000)
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	12 009	4 760
- Remboursements d'emprunt	0	(162)
- Intérêts financiers nets versés	(675)	14
+/- Autres flux liés aux opérations de financement (dont factor) (1)	(9 128)	6 758
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>2 206</b>	<b>11 185</b>
<b>+/- Incidence des variations des cours des devises</b>	<b>45</b>	<b>5</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>2 040</b>	<b>1 777</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	12 431	10 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	14 471	12 431
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>2 040</b>	<b>1 777</b>

(1) Part des factors au 30/06/2016 : 16 325 K€ contre 19 401 K€ au 31/12/2015

(2) Pour mémoire au 31/12/2015 : Une reprise de provision classée en Autres produits opérationnels dans le compte de résultat et liée aux stocks PCP a été positionnée dans la variation du BFR liée à l'activité pour 5,6 M€ (variation de Stocks). Au 30/06/2016, ce montant a été retraité du calcul du BFR.

## COMPTES CONSOLIDES RESUMES

### Variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros

IFRS	Capital apporté	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total revenant aux actionnaires de la société	Minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013</b>	<b>14 152</b>	<b>122 154</b>	<b>0</b>	<b>-90 981</b>	<b>96</b>	<b>45 418</b>	<b>0</b>	<b>45 418</b>
Opérations sur capital						0		0
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice						0		0
Plan de stock options				144		144		144
Variation de périmètre						0	3 456	3 456
<b>Total des opérations avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>144</b>		<b>144</b>	<b>3 456</b>	<b>3 600</b>
Résultat net de l'exercice				-12 982		-12 982		-12 982
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres					-219	-219		-219
Ecart de conversion				3		3		3
<b>Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-12 980</b>	<b>-219</b>	<b>-13 198</b>		<b>-13 198</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014</b>	<b>14 152</b>	<b>122 154</b>	<b>0</b>	<b>-103 817</b>	<b>-123</b>	<b>32 363</b>	<b>3 456</b>	<b>35 819</b>
Opérations sur capital	1 206	2 300				3 506		3 506
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice						0		0
Plan de stock options				594		594		594
Options de conversion en action		13		1 000		1 013		1 013
Variation de périmètre				1 025		1 025	-894	131
<b>Total des opérations avec les actionnaires</b>	<b>1 206</b>	<b>2 312</b>	<b>0</b>	<b>2 619</b>		<b>6 138</b>	<b>-894</b>	<b>5 244</b>
Résultat net de l'exercice				-2 013		-2 013		-2 013
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres					243	243		243
Ecart de conversion				-1 161		-1 161		-1 161
<b>Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 174</b>	<b>243</b>	<b>-2 931</b>		<b>-2 931</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015</b>	<b>15 359</b>	<b>124 466</b>	<b>0</b>	<b>-104 371</b>	<b>120</b>	<b>35 571</b>	<b>2 562</b>	<b>38 133</b>
Opérations sur capital	2 459					2 459		2 459
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice						0		0
Plan de stock options				297		297		297
Options de conversion en action		44		1 448		1 492		1 492
Variation de périmètre						0	1 310	1 310
<b>Total des opérations avec les actionnaires</b>	<b>2 459</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>1 745</b>		<b>4 248</b>	<b>1 310</b>	<b>5 559</b>
Résultat net de l'exercice				515		515		515
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres					-92	-92		-92
Ecart de conversion				45		45		45
<b>Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>560</b>	<b>-92</b>	<b>468</b>		<b>468</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2016</b>	<b>17 818</b>	<b>124 510</b>	<b>0</b>	<b>-102 067</b>	<b>28</b>	<b>40 287</b>	<b>3 873</b>	<b>44 159</b>

**Etat des produits et des charges comptabilisés en capitaux propres pour l'exercice 2015 et pour les semestres clos les 30 juin 2015 et 30 juin 2016**

En K€

IFRS	Du 1er janvier au 30 juin 2016	Du 1er janvier au 31 décembre 2015	Du 1er janvier au 30 juin 2015
<b>Résultat net</b>	<b>515</b>	<b>-2 013</b>	<b>-3 477</b>
Ecarts de conversion (recyclables en résultat)	45	-1 161	-62
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres	-92	243	
<b>Produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>-47</b>	<b>-918</b>	<b>-62</b>
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>468</b>	<b>-2 931</b>	<b>-3 538</b>

## **ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES**

La société ARCHOS SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment C. Elle est la société mère du groupe ARCHOS. Son siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes présentés ont été arrêtés lors de la séance du 10 août 2016 par le Conseil d'administration.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en K€.

Compte tenu de la saisonnalité de l'activité du Groupe, le bilan présente en comparables les soldes au 30 juin 2016, au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016, permettant une meilleure compréhension des états financiers du Groupe.

### **NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES**

Ces états financiers intermédiaires résumés sont conformes à la norme IAS 34.

Les principes comptables appliqués par ARCHOS sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015. Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

Ces nouveaux amendements applicables au 1er janvier 2016 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe ARCHOS.

Par ailleurs, ARCHOS n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016.

## **NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2016 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **A-Faits marquants survenus au cours du 1er semestre 2016**

#### **Activité**

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2016 s'établit à 73,3 M€ en progression de 6% par rapport à la même période en 2015.

La marge brute du premier semestre 2016 ressort à 15,7 M€ contre 9,1 M€ pour le premier semestre 2015, en hausse de 6,6 M€.

Les charges d'exploitation s'établissent à 15,2 M€ en hausse de 2,4 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Les dépenses de recherche et développement sont de 1,1 M€ en 2016 contre 0,7 M€ en 2015
- Les frais commerciaux (Ventes et Marketing) s'élèvent à 6,9 M€ en 2016 contre 5,4 M€ en 2015 soit une évolution supérieure à celle du chiffre d'affaires s'expliquant principalement par l'augmentation des coopérations commerciales.
- Les dépenses administratives et générales d'un montant de 7,2 M€ sont en augmentation de 0,6 M€. Cette augmentation est essentiellement due aux frais d'avocats pour gestion des litiges sur ARCHOS SA. La rationalisation des coûts amorcée en 2015 par LOGIC INSTRUMENT génère une baisse de 0,3M€.

Le résultat opérationnel est un gain de +0,5 M€ contre une perte de -3,7 M€ enregistrée sur 2015. LOGIC INSTRUMENT y contribue à hauteur de -0,3 M€ au 30 juin 2016 contre -0,3 M€ au 30 juin 2015.

Le résultat net s'établit à 0,5 M€ sur la période contre -3,5 M€ l'année dernière.

#### **Tirage de la première tranche du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement et émission d'ORA et création de la filiale PicoWAN SAS**

ARCHOS a procédé le 28 juin 2016 au tirage de la première tranche du prêt accordé par la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») d'un montant total maximum de 12 millions d'euros et tirable par la Société en plusieurs tranches pendant un délai de 18 mois, dans le cadre d'un contrat de financement conclu avec la Société le 11 avril 2016.

Ce financement est dédié aux nouveaux développements de la Société dans le domaine de l'Internet des Objets et notamment au réseau longue portée PicoWAN.

La première tranche, d'un montant de 6 millions d'euros, a une maturité de 5 ans et sera remboursable à l'échéance, soit le 28 juin 2021, sauf cas d'exigibilité ou de remboursement anticipé. Il a été convenu que les différentes tranches du prêt porteraient intérêts selon les modalités suivantes :

- des intérêts courants calculés par application d'un taux variable égal au taux Euribor (maximum 6 mois) majoré d'une marge maximale de 5%, payables semestriellement ; et
- des intérêts différés au taux annuel non capitalisé de 5% payables à la date de maturité (ou de remboursement anticipé total) de chaque tranche mise à la disposition d'Archos, par compensation avec la libération par la BEI du montant nominal d'obligations remboursables en actions (ORA) émises au profit de la BEI à la date de tirage de chacune des tranches.

C'est dans ce cadre que la Société a également émis le 28 juin 2016, 1.500.000 obligations remboursables en actions (les « ORA Tranche 1 »), d'une valeur nominale de 1 euro chacune, représentant un emprunt obligataire de 1,5 million d'euros. Les ORA Tranche 1 ont été intégralement souscrites par la BEI dans le cadre d'une opération de placement privé.

En parallèle à cette opération de financement, ARCHOS SA a également créée au cours du premier semestre, une nouvelle filiale, PicoWAN SAS, dont le but sera de loger les activités liées aux développements dans le domaine de l'Internet des Objets et au réseau longue portée PicoWAN. PicoWAN est une Société par actions simplifiée unipersonnelle (« SASU ») dont le Président et l'actionnaire unique est ARCHOS SA. Le capital versé est d'un million d'euros.

#### **Emission d'obligations convertibles en actions assorties de Bons de souscription d'actions (« OCABSA »)**

ARCHOS a émis le 12 juin 2015, dans le cadre d'une opération de placement privé, 100 obligations convertibles en actions (« OCA ») représentant un emprunt obligataire d'un million d'euros (constituant la première tranche de l'emprunt obligataire global), assorties de bons de souscription d'actions (« BSA »), (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA »), ainsi que de 1.400 bons d'émission d'OCABSA (les « Bons d'Emission ») permettant d'émettre au cours des 36 prochains mois, en plusieurs tranches successives qui seront émises à la main d'ARCHOS (sous réserve de la satisfaction de certaines conditions), 1.400 OCABSA supplémentaires représentant un montant nominal total de 14 millions d'euros. Il est précisé que les OCABSA et les Bons d'Emission ont été intégralement souscrits par le fonds YA Global Master SPV Ltd dans le cadre du placement privé. La conversion en action se calcule sur une valeur moyenne des titres décotée de 10% (*cf communiqué de presse du 12 juin 2015 : Archos sécurise un financement obligataire flexible d'un montant maximum de 15 millions d'euros sur 3 ans*).

Le 12 juin 2015, ARCHOS a émis 100 obligations lui permettant d'obtenir un financement de 1 M€. A la clôture cet emprunt était intégralement converti en actions. Le 12 octobre 2015, ARCHOS a émis 236 obligations, intégralement converties en action au 30 juin 2015, lui permettant d'obtenir un financement de 2,4 M€.

Le 26 octobre 2015 LOGIC INSTRUMENT a émis, dans le cadre d'une émission réservée au fonds Bracknor Fund Ltd, 4 bons d'émission (les « Bons d'Emission ») permettant chacun d'émettre au cours des 36 prochains mois, en 4 tranches successives qui seront émises à la main de LOGIC INSTRUMENT (sous réserve de la satisfaction de certaines conditions), 50 obligations convertibles en actions (« OCA ») représentant un emprunt obligataire de 500.000 euros et assorties de bons de souscription d'actions (« BSA ») (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA »), soit un maximum de 200 OCABSA représentant un montant nominal total de 2 millions d'euros.

Le 26 octobre 2015, LOGIC INSTRUMENT a émis une première tranche de 50 OCABSA lui permettant d'obtenir un financement de 0,5 M€. (*cf communiqué de presse du 26 octobre 2015 : « LOGIC INSTRUMENT annonce un financement obligataire flexible d'un montant de 2 millions d'euros sur 3 ans »*). La conversion en action se calcule sur le plus bas cours acheteur des 15 derniers jours décoté de 10%.

Le 22 janvier et le 7 mars 2016 ARCHOS a émis deux fois 250 obligations, soit un total de 500, lui permettant d'obtenir un financement 5 M€. A la clôture ces deux emprunts ont été intégralement convertis en actions.

Le 29 février et le 8 mars 2016 LOGIC INSTRUMENT a émis deux fois 50 obligations, soit un total de 100, lui permettant d'obtenir un financement de 1 M€. A la clôture ces deux emprunts ont été intégralement convertis en actions.

*BSA d'ARCHOS : Le prix d'exercice des BSA détachés des trois premières tranches d'OCA est égal à 115% du moins élevé entre (i) le cours de clôture de l'action Archos le 29 avril 2015 (tel que publié par Bloomberg), soit 2,22 euros, et (ii) le moins élevé des cinq (5) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action Archos précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA sont détachés (ou la date d'émission des OCA, s'agissant de la première tranche d'OCA). Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission et jusqu'au 12 juin 2019 inclus.*

*Le prix d'exercice des BSA détachés des tranches suivantes d'OCA sera égal à 115% du moins élevé des cinq (5) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action Archos précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA sont détachés.*

*BSA de LOGIC INSTRUMENT : Le prix d'exercice des BSA détachés sera égal à 110% du cours acheteur de clôture de l'action LOGIC INSTRUMENT (tel que publié par Bloomberg) précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA sont détachés. Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission pendant 36 mois.*

Conformément à la norme IAS 32 :

- L'option de conversion en action (OCA) a été traitée comme un passif financier composé d'une partie dette et d'une partie dérivée, sans conséquence sur le bilan au 30 juin 2016 suite à la conversion en action de l'intégralité des obligations émises.
- le BSA a été traité comme un instrument de capitaux propres et comptabilisé pour un montant de 1,4 M€ relatif aux émissions réalisées en 2016.

### **Augmentations de capital d'ARCHOS**

Consécutivement aux conversions en actions des OCA mentionnées ci-avant, la société ARCHOS SA a augmenté son capital social de 4.918.651 actions soit 2.459.325,50 euros à une valeur nominale de 0,50 €. Le capital social est donc constitué au 30 juin 2016 de 35.636.574 actions, soit en valeur, 17.818.287 euros.

### **Passifs éventuels**

La société KONINKLIJKE PHILIPS N.V a assigné en fin d'année 2015 ARCHOS SA en France et aux Pays-Bas et sa filiale ARCHOS GmbH en Allemagne pour violation alléguée de brevets portant sur différentes technologies. ARCHOS entend conclure, dans l'ensemble de ces procédures, au rejet de l'intégralité des demandes formulées par la société KONINKLIJKE PHILIPS N.V. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance et n'a pas constitué de provisions pour risques à ce titre dans ses comptes au 30 juin 2016.

### **Copie privée allemande**

En Allemagne, une association a été créée, la ZPÜ, afin de définir les tarifs des redevances au titre de la copie privée en concertation avec les parties concernées et de collecter les redevances. En janvier 2016, un accord tarifaire a été conclu entre la ZPU et Bitkom (association représentant une partie des industriels de l'électronique grand public). Les acteurs du secteur sont invités par BITKOM et ZPU à y adhérer. Sur la base des éléments connus, ARCHOS considère que les termes de cet accord ne permettent pas de considérer que les modalités de mise en œuvre satisfont valablement à la législation allemande et européenne sur la copie privée. A défaut d'adhésion volontaire à l'accord, la ZPÜ pourra demander son application par voie judiciaire et ARCHOS entend défendre sa position auprès des juridictions concernées. Le Groupe considère cette issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

### **Copie privée française**

En France, une redevance pour droit à copie privée est prélevée sur la vente de produits intégrant des fonctionnalités de copie et des capacités de stockage d'œuvres numériques pour un usage privé. Après investigation en 2014, le Groupe considère que, sur la base des éléments connus et suite à des évolutions technologiques depuis juillet 2012, les produits qu'ARCHOS a commercialisés depuis cette date ne répondent plus à la définition des produits éligibles à cette redevance.

La société a procédé en 2014 à la réintégration de sommes provisionnées d'un montant de 0,8 M€ impactant directement le chiffre d'affaires et n'a pas constaté de dette à ce titre en 2014 ni en 2015.

Le 31 août 2015, ARCHOS a assigné la société Copie France devant le Tribunal de Grande Instance de Paris afin de solliciter l'annulation de « notes de débit » indument émises par Copie France, le remboursement de montants trop payés par ARCHOS et le paiement de dommages et intérêts. La procédure suit actuellement son cours.

Au 30 juin 2016, aucun élément nouveau n'est intervenu remettant en cause la position de la société.

### **B-Evènements postérieurs à la clôture susceptibles d'impacter les états financiers :**

Aucun événement susceptible d'impacter de manière significative les états financiers, n'est intervenu après la clôture des comptes.

### NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – FRAIS DE DEVELOPPEMENT

En milliers d'euros

Description	30-juin-16 IFRS			31-déc-15 IFRS			30-juin-15 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Frais de développement	8 583	-6 788	1 795	8 224	-6 086	2 138	7 949	-5 644	2 305
<i>Dont Immobilisations en cours</i>	530			628			209		
<b>Total</b>	<b>8 583</b>	<b>-6 788</b>	<b>1 795</b>	<b>8 224</b>	<b>-6 086</b>	<b>2 138</b>	<b>7 949</b>	<b>-5 644</b>	<b>2 305</b>

En milliers d'euros

	30-juin-16	groupe hors Logic	LOGIC	31 dec 2015	30-juin-15	var en K€ 30 juin 2016 vs 30 juin 2015
Charge de R&D de la période avant activation	1 121	1 080	41	2 498	1 300	- 179
Amortissements relatifs à des frais de R&D activés	716	485	231	1 307	626	90
<b>Total charges R&amp;D</b>	<b>1 837</b>	<b>1 564</b>	<b>273</b>	<b>3 805</b>	<b>1 927</b>	<b>90</b>
Charges activées sur la période	530	530	-	1 129	782	- 253
Quote part des subventions recues prises en résultat et avances remboursables	29	29		206	34	5
Credit d'impôt recherche, net du CIR activé	152	152		763	407	256
<b>Total des charges R&amp;D au compte de résultat</b>	<b>1 127</b>	<b>855</b>	<b>273</b>	<b>1 708</b>	<b>704</b>	<b>424</b>

Le montant des dépenses engagées par ARCHOS au titre des frais de recherche et développement sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'élève à 1,1 M€ dont 0,4 M€ relatifs à LOGIC INSTRUMENT.

### NOTE 4 – STOCKS

En milliers d'euros

Description	30-juin-16 IFRS	31-Dec-15 IFRS	30-juin-15 IFRS
Matières premières et composants	450	425	1 105
Produits finis & Travaux en cours	46 426	47 097	48 258
<b>Total Stock brut (1)</b>	<b>46 877</b>	<b>47 522</b>	<b>49 363</b>
Matières premières et composants	-328	-328	-1 105
Produits finis & Travaux en cours	-13 742	-13 523	-19 959
<b>Total Provisions pour dépréciation des stocks</b>	<b>-14 069</b>	<b>-13 850</b>	<b>-21 064</b>
<b>Total</b>	<b>32 807</b>	<b>33 672</b>	<b>28 299</b>

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

## NOTE 5 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros

Description	30-Jun-16	31-Dec-15	30-juin-15
	IFRS	IFRS	IFRS
Montant Clients bruts cédés et non cédés (1)	37 695	36 832	27 666
Pertes de valeur	-368	-325	-620
<b>Montant net</b>	<b>37 328</b>	<b>36 507</b>	<b>27 047</b>

(1) Inclus les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage (Factors)

Au 30 juin 2016, les créances cédées aux factors représentent un montant de 16,3 M€.

## NOTE 6 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Situation nette de trésorerie	30-juin-16	31-déc-15	30-juin-15
	IFRS	IFRS	IFRS
<b>Concours bancaires</b>			
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	10	15	6
<b>Total découvert bancaires</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>6</b>
<b>Disponibilités</b>			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	14 481	12 446	8 570
<b>Total disponibilités</b>	<b>14 481</b>	<b>12 446</b>	<b>8 570</b>
<b>Total situation nette de trésorerie</b>	<b>14 471</b>	<b>12 431</b>	<b>8 564</b>

Les positions libellées en devises des disponibilités sont les suivantes :

Encours	30-juin-16	31-déc-15
	IFRS	IFRS
EUR	11 174	6 553
USD	1 860	2 923
Autres	1 437	2 955
<b>Total trésorerie</b>	<b>14 471</b>	<b>12 431</b>

La ligne "Autres" pour 1 437 K€ au 30 juin 2016 correspond pour 971 K€ à des comptes bancaires en Livres Sterling contre 2 553 K€ au 31 décembre 2015.

## NOTE 7 – ENDETTEMENT

En milliers d'euros

Encours	30-juin-16	31-déc.-15	30-juin-15	31-déc.-14
	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS
<b>Dettes financières non courantes</b>				
Autres dettes financières non courantes (1)	9 102	4 692	4 694	4 539
Emprunt obligataire				
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>9 102</b>	<b>4 692</b>	<b>4 694</b>	<b>4 539</b>
<b>Dettes financières courantes</b>				
Autres dettes financières courantes (2)	3 833	9 849	5 494	6 405
Dettes financières courantes (Factor)	15 829	19 401	9 203	16 684
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	40	15	6	17
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>19 702</b>	<b>29 264</b>	<b>14 703</b>	<b>23 106</b>
<b>Total dettes financières brutes</b>	<b>28 804</b>	<b>33 956</b>	<b>19 397</b>	<b>27 645</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	-14 471	-12 431	-8 564	-10 655
<b>(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors</b>	<b>14 333</b>	<b>21 525</b>	<b>10 833</b>	<b>16 990</b>

(1) Dont financement du projet Picowan pour 6M€ par la BEI, crédits d'impôt recherche 2013 - 2014 refinancés par Oséo-BPI pour respectivement 1,2 M€ et 0,7 M€ et Prêt à l'Industrialisation-Commercialisation BPI à échéance > 1 an pour 0,9 M€.

(2) Dont 2,8 M€ de financement des CIR 2011 et 2012 par Oséo-BPI, 0,5M€ de financement d'Ademe dans le cadre du projet TBH et 0,5 M€ de financements obtenus d'industriels chinois.

Les dettes financières courantes et non courantes sont toutes en euros.

## NOTE 8 – INFORMATION SECTORIELLE

La répartition du chiffre d'affaires consolidé et des actifs sectoriels est la suivante :

Au 30 juin 2016

Description	ARCHOS	LOGIC INSTRUMENT	Total groupe
Ventes nettes	68 620	4 707	73 327
Actifs sectoriels	66 463	3 672	70 135

## NOTE 9 – EFFECTIFS

Entités	Pays	30-juin-16	31-déc-15	30-juin-15
ARCHOS SA	France	86	77	76
ARCHOS GmbH	Allemagne	16	18	18
AppsLib	Chine	0	0	0
ARCHOS AG	Suisse	0	0	0
ARCHOS Italia	Italie	0	0	0
ARCHOS China (ATH & ATS)	Chine	43	41	39
ARCHOS Tecnologia Espana	Espagne	1	2	1
LOGIC INSTRUMENT (Groupe)	France/ Allemagne / USA	20	19	19
<b>Total</b>		<b>166</b>	<b>157</b>	<b>153</b>

Aucun plan de stock-options n'a été émis au cours du 1er semestre 2016.

## NOTE 10 – RESULTAT FINANCIER NET

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 30 juin 2016	Du 1er janvier au 31 décembre 2015	Du 1er janvier au 30 juin 2015
	IFRS	IFRS	IFRS
Gain de change	1 207	4 244	3 255
Gains de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	25	1 142	
Autres produits financiers	1 216	368	140
<b>Produits financiers</b>	<b>2 448</b>	<b>5 755</b>	<b>3 396</b>
Perte de change	1 424	4 155	2 630
Pertes de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	15	309	
Charges d'intérêts	428	1 248	500
Autres charges financières	122	29	67
<b>Charges financières</b>	<b>1 958</b>	<b>5 741</b>	<b>3 197</b>
<b>Total</b>	<b>490</b>	<b>14</b>	<b>199</b>

**NOTE 11 – RESULTAT PAR ACTION**

	Du 1er janvier au 30 juin 2016	Du 1er janvier au 30 juin 2015
Résultat Net par action en euros	0,02	-0,12
Nombre d'actions retenu	33 493 080	29 358 382
Résultat Net dilué par action en euros	0,01	-0,12
Nombre d'actions retenu	34 822 580	29 358 382

Au 30 juin 2016, contrairement au 30 juin 2015, le calcul du résultat dilué par action tient compte d'hypothèses de conversion, d'exercice, ou d'autres émissions d'actions ordinaires car celles-ci auraient un effet anti dilutif sur le résultat par action.

**NOTE 12 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2016, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport aux éléments figurant dans la Note 29 de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

## **RESPONSABLE DU DOCUMENT**

Personne qui assume la responsabilité du Document sur les informations semestrielles :

M. Loïc Poirier, Directeur Général

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du groupe ARCHOS, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Igny, le 10 août 2016,

Le Directeur Général

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63 rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**FB AUDIT ET ASSOCIES**  
88 rue de Courcelles  
75008 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016)**

Aux Actionnaires  
**ARCHOS SA**  
12 rue Ampère - ZI  
91430 IGNY

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ARCHOS SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 10 août 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB AUDIT ET ASSOCIES

Thierry Charron

Jean-Luc Guedj